Charente-Maritime : Mettre à l’abri des victimes de violences conjugales



ACCOMPAGNEMENT

02/04/2024

Des bénévoles du Secours Catholique de Charente-Maritime, membres d’un réseau de lutte contre les violences conjugales, accompagnent des femmes et leurs enfants

en danger.

En poussant la porte de l’appartement niché au fond d’une cour intérieure, à l’abri des regards et dont l’adresse est tenue secrète, Abby* est passée par une palette d’émotions. D’abord, le soulagement de ne plus avoir à dormir dans sa voiture. Puis, à nouveau, la peur. Un sentiment d'insécurité tenace, nourri par des années d'agressions verbales et physiques par son compagnon, que seule la présence de son cocker et son chiwawa à ses côtés pouvait estomper. « *On a fait une exception,* glisse Marie, bénévole du Secours Catholique à Marans, près de La Rochelle. *Les animaux de compagnie sont normalement interdits dans le logement.* »

Travail en réseau

Depuis 2015, des victimes de violences conjugales, avec ou sans dépôt de plainte, comme Abby, et leurs enfants peuvent trouver refuge dans l’un des trois hébergements d’urgence, gérés par le centre inter-communal d'action sociale (CIAS) de Aunis Atlantique en Charente-Maritime. Ce dispositif est déployé depuis 2015 par un réseau, qui rassemble des travailleurs sociaux, les services de Protection maternelle et infantile (PMI), des agents de police, des officiers de gendarmerie ainsi que des bénévoles du Secours Catholique. Tous formés à la protection des victimes de violences domestiques.

Les équipes du Secours Catholique se sont vu confier l’accueil des personnes dans les logements d’urgence, entièrement équipés, avec frigo plein et linges propres. Car, dans la détresse, certaines femmes partent de chez elles « *sans valise, ni argent* ». Et dans un état psychologique fragile. « *Elles arrivent traumatisées,* confie Nadine, une bénévole*. Certaines ont des idées noires, la plupart ne sortent pas. On leur laisse notre numéro, on leur dit qu’on reste disponible* ». Et si elles ne donnent pas signe de vie, les bénévoles peuvent improviser une visite à domicile. « *Les premiers jours, on reste sur nos gardes* ».

Il arrive que certaines femmes repartent vivre avec leur compagnon violent. Les victimes de violences conjugales font parfois jusqu’à sept allers-retours entre leur lieu d’hébergement et le foyer conjugal avant de quitter définitivement leur conjoint

violent, selon les études. « *C'est d'autant plus difficile de partir quand elles ont de jeunes enfants ou sont propriétaires et ne peuvent donc pas prétendre à un logement social* », souligne Marie.

Un accompagnement sur-mesure

Soutien psychologique, coup de pouce financier via une aide alimentaire ou une prise en charge de frais d'essence, covoiturage, aide au retour à l'emploi, invitation à des groupes de parole ou des activités de détente pour rompre l'isolement… Les équipes du Secours Catholique accompagnent les survivantes de violences conjugales sur le chemin de leur reconstruction « *au cas par cas* ». Marie se rappelle ainsi avoir « *conduit une personne dans le village où elle habitait car cette personne ne voulait pas être reconnue en utilisant son véhicule. Parfois, on a juste à être là, présente, à l'écoute* ».

En dessinant de la main la forme d'un escalier, Abby explique qu'elle relève doucement la tête. « *Je regagne petit à petit confiance en moi* », confie celle qui vient d'obtenir, à 54 ans, son premier diplôme. Un CAP cuisine qui a la saveur d'une « *revanche sur la vie* ». Elle a retrouvé un emploi dans un restaurant et, au bout de neuf mois passés dans l'hébergement d'urgence, elle s'est installée dans un appartement « *grâce au bouche-à-oreille. On a mis à profit notre réseau,* raconte Nadine. *C'est un coup de bol, ça ne marche pas à tous les coups* ».

Avec un parc social saturé, des demandes exigeantes de garanties pour une location et une offre restreinte dans le parc privé, beaucoup de femmes accompagnées par le réseau de lutte contre les violences conjugales à Aunis Atlantique font face à des difficultés pour trouver une solution de logement pérenne. C'est le cas de la mère de famille qui occupe actuellement le logement d'urgence par lequel Abby est passée. « *Et pourtant cette femme a un travail !* se désole Marie. *La situation est encore plus compliquée pour celles qui n'ont pas de travail ou qui ont des enfants car il faut trouver un logement plus grand* ».

* *Le prénom a été modifié*

Lire aussi notre reportage à Interm'aide, un refuge pour des femmes en galère

https://loireatlantique.secours-catholique.org/notre-actualite/charente-maritime-mettre-labri-des-victimes-de-violences-conjugales-0